



Bien propre et emploi

Par Frederic 101070

Bonjour,

j'ai acheter un bien en chine en 2007, avant d'etre marié, je l'ai ensuite revendu en 2012 pour 140,000 Euro, j'ai utiliser cette argent 1 an plus tard pour acheter une maison a royan(168,000 Euro)j'etais marié a cette date, je suis le seul aquereur sur l'acte de propriété pour la maison de royan, j'ai ensuite vendu cette maison en 2017 et racheter un appartement a Bordeaux et cette fois ci j'ai fait un "Remploi" signer part ma femme devant notaire et comme quoi elle renoncait a toute compensation concernant cette appartement a Bordeaux;

Ma question est:En L'espece, Peut ton parler de subrogation reel pour la maison de royan car il n'y a pas eu de emploi effectuer?

Meme si le notaire pour l'appartement de Bordeaux a redigé comme quoi les fonds provenait de la vente de la maison de Royan.!

Cdt

Frederic